

ORGANISATION
FOR ECONOMIC
CO-OPERATION
AND DEVELOPMENT



ORGANISATION DE
COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUES

Frequently Asked Questions

Internship Programme

BEFORE YOUR INTERNSHIP

1. Can I send my CV directly to the OECD?

No, all applications should be submitted online via the internship vacancies published on the OECD careers website.

2. What is the official language of the OECD? In which language do I need to apply?

The official languages of the OECD are English and French. You must fill in the application form in either of these languages.

3. What should I focus on in my cover letter?

You should clearly lay out your academic background and any work experience. We recommend you link this to specific OECD policy areas or projects in which you are interested and also tell us how you would benefit from interning with us and what your contribution would be. Additionally you should explain how you have demonstrated the skills and behaviours you consider important for successful teamwork in a multicultural and international context.

4. What is the interview about and how can I prepare for it?

In general you will be asked about your motivation to work at the OECD as well as your knowledge of the Organisation and the work of the for which Directorate you have applied. In some cases, your written English and/or French skills will be assessed as well.

5. What are the topics of the written test?

Not all Directorates will require you to do a written test. Directorates will provide more information about the written test in a timely manner before the test takes place should you be shortlisted.

6. When I submit my application, is the information in my application kept confidential?

We keep all applications confidential and do not use them for any other purpose than selecting interns.

7. How many interns does the OECD recruit?

We recruit about 500 interns a year.

8. Can I do an internship at any OECD location?

The vast majority of internships are available in Paris, France. Occasionally the [OECD Centres](#) may recruit interns for communication / event management roles.

9. Can I volunteer for the OECD?

No, the OECD does not offer any volunteering opportunities.



10. Can I work “*en alternance*” for the OECD?

No, the OECD does not offer this opportunity.

DURING YOUR INTERNSHIP

11. When do I start at the OECD if I am selected?

Applicants are asked to state their availability in their online application. Once selected, interns discuss their starting date with the Directorate hiring teams.

12. What documents do I need to provide?

Prior to taking up duty you will have to provide:

- A copy of your passport
- Proof of full-time enrolment at an academic institution (your Sending Institution will also have to sign the internship contract)
- Proof of medical insurance
- A copy of your Visa / working permit (if applicable)
- French bank account details (this can be provided once you take up duty at the OECD)

13. When can I consider my internship officially confirmed?

You can consider your internship confirmed as soon as you and your Sending Institution have signed the Memorandum of Agreement (MOA) that you will receive from the Internship Office.

14. Are interns paid?

Interns at the OECD do not receive a salary. However, the OECD grants a contribution to living expenses of around 700 euros per calendar month worked.

15. Are interns insured?

The OECD does not insure interns. Interns will have to provide proof of medical insurance before they take up duty.

16. Can the OECD help me obtain my Visa?

Yes. If selected for an internship, OECD staff will assist you to obtain a Visa.

17. Does the OECD provide accommodation for non-local interns?

The OECD does not provide accommodation to interns. However, we do provide information on how to find housing in Paris.

18. Does the OECD provide travel costs to and from Paris for interns?

No, the OECD does not provide or reimburse travel costs.

19. What are the usual working hours for interns at the OECD?

The internship requires you to be in the office 40h per week / 8 hours a day and the working week is Monday to Friday.



20. Can I work part-time?

Exceptionally, part-time internships may be authorised.

21. Will I be hired by the OECD after my internship?

The OECD cannot guarantee that you will be hired for another position.

22. Who should I contact for further questions not already covered?

Please send an email to HRM.InternshipOffice@oecd.org



Questions fréquentes (FAQ) Programme de stages

AVANT VOTRE STAGE

1. Puis-je envoyer mon CV directement à l'OCDE ?

Non, toutes les candidatures doivent être soumises en ligne via les offres de stage publiées sur le site web de l'OCDE « Carrières à l'OCDE ».

2. Quelle est la langue officielle de l'OCDE ? Dans quelle langue dois-je soumettre ma candidature ?

Les langues officielles de l'OCDE sont l'anglais et le français. Vous devez remplir le formulaire de candidature dans l'une de ces langues.

3. Sur quels points dois-je me concentrer dans ma lettre de motivation ?

Vous exposerez clairement votre parcours universitaire et votre expérience professionnelle éventuelle. Nous vous recommandons de présenter votre lettre en établissant un lien avec les domaines d'action ou projets spécifiques de l'OCDE qui vous intéressent, et de nous préciser comment vous tirerez profit de votre stage à l'OCDE et ce que vous pourrez apporter à l'Organisation. En outre, vous expliquerez de quelle manière vous avez pu faire preuve des compétences et des comportements que vous jugez importants pour travailler en équipe dans un contexte multiculturel et international.

4. Sur quels points porte l'entretien et comment puis-je m'y préparer ?

En général, il vous sera demandé de préciser votre motivation pour un travail à l'OCDE ainsi que votre connaissance de l'Organisation et des travaux de la Direction pour laquelle vous avez postulé. Dans certains cas, vos compétences écrites en anglais et/ou en français seront également évaluées.

5. Sur quels sujets porte le test écrit ?

Les Directions ne vous soumettront pas toutes nécessairement à un test écrit. Elles vous fourniront plus d'informations sur ce test en temps utile avant que celui-ci n'ait lieu si vous êtes présélectionné(e).

6. Les informations figurant dans ma candidature resteront-elles confidentielles ?

Nous assurons la confidentialité de toutes les candidatures et ne les utilisons pas à des fins autres que la sélection des stagiaires.

7. Combien de stagiaires l'OCDE recrute-t-elle ?

Nous recrutons environ 500 stagiaires par an.



8. Puis-je effectuer un stage sur n'importe quel site de l'OCDE ?

La grande majorité des stages sont proposés à Paris, en France. Les [Centres OCDE](#) peuvent recruter à titre occasionnel des stagiaires pour des fonctions de communication/gestion d'événements.

9. Puis-je faire du bénévolat pour l'OCDE ?

Non, l'OCDE n'offre aucune possibilité de bénévolat.

10. Puis-je travailler pour l'OCDE dans le cadre d'une formation en alternance ?

Non, l'OCDE n'offre pas cette possibilité.

PENDANT VOTRE STAGE

11. Quand dois-je commencer à l'OCDE si je suis sélectionné(e) ?

Les candidat(e)s sont invité(e)s à indiquer leurs disponibilités dans le formulaire de candidature en ligne. Une fois retenu(e)s, les stagiaires règlent la question de leur date de début de stage avec les équipes de recrutement de la Direction concernée.

12. Quels documents dois-je fournir ?

Avant de prendre vos fonctions, vous devrez fournir :

- Une copie de votre passeport
- Un justificatif d'inscription à plein temps dans un établissement d'enseignement supérieur (votre établissement d'origine devra également signer la convention de stage)
- Un justificatif d'assurance médicale
- Une copie de votre visa / permis de travail (le cas échéant)
- Un relevé d'identité bancaire de votre compte en France (à fournir une fois que vous aurez pris vos fonctions à l'OCDE).

13. Quand puis-je considérer mon stage officiellement confirmé ?

Votre stage sera réputé officiellement confirmé dès que vous et votre établissement d'origine aurez signé le protocole d'accord (MOA) que vous adressera le Bureau des stages.

14. Les stagiaires sont-ils rémunéré(e)s ?

Les stagiaires de l'OCDE ne perçoivent pas de salaire. Toutefois, l'OCDE leur verse une indemnité pour couvrir leurs frais de subsistance d'environ 700 euros par mois civil travaillé.

15. Les stagiaires sont-ils assuré(e)s ?

L'OCDE n'assure pas les stagiaires. Les stagiaires devront fournir un justificatif d'assurance médicale avant de prendre leurs fonctions.



16. L'OCDE peut-elle m'aider à obtenir mon visa ?

Oui. Si vous êtes retenu(e) pour un stage, le personnel de l'OCDE vous aidera à obtenir un visa.

17. L'OCDE offre-t-elle un logement aux stagiaires étrangers ?

L'OCDE n'offre pas d'hébergement aux stagiaires. Cependant, nous fournissons des informations sur la manière de trouver un logement à Paris.

18. L'OCDE prend-elle en charge les frais de déplacement aller-retour des stagiaires à Paris ?

Non, l'OCDE ne finance pas les frais de déplacement et ne procède à aucun remboursement.

19. Quelles sont les heures de travail habituelles des stagiaires à l'OCDE ?

Le stage nécessite votre présence 40 heures par semaine / 8 heures par jour ; la semaine de travail va du lundi au vendredi.

20. Puis-je travailler à temps partiel ?

Des stages à temps partiel peuvent être autorisés à titre exceptionnel.

21. Serai-je recruté(e) par l'OCDE après mon stage ?

L'OCDE ne peut garantir un recrutement pour un autre poste à l'issue de votre stage.

22. Qui dois-je contacter pour toute autre question ?

Veillez envoyer un à HRM.InternshipOffice@oecd.org.